



PAR COURRIER ET PAR TELECOPIE : (450) 569-3072

Québec, le 15 novembre 2002

Monsieur Mario Turcotte
Directeur territorial de la région Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports
85, rue de Martigny Ouest, bureau 3.18
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8

Objet : Projet de déviation de la route 117 à L'Annonciation

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Concernant le projet :

- le promoteur peut-il davantage détailler le fait que le projet de déviation de la route 117 à L'Annonciation nécessite l'acquisition d'une emprise de 110 m et, éventuellement, un espace de 26 m entre les deux chaussées ?
- sur quelle largeur et quelle superficie prévoyez-vous déboiser pour la construction de la première chaussée de la déviation projetée ?
- en référence au protocole pouvant éventuellement lier le MTQ et la municipalité de L'Annonciation, s'agit-il d'une nouvelle façon de faire dans le cadre de tels projets ou ce genre d'entente est plutôt habituelle ?
- est-ce que d'autres options ont été étudiées avant d'en arriver à choisir le prolongement de la montée Marois comme accès central ? En quelle année l'accès central fut-il intégré (initialement) au projet ?

Concernant les données de circulation en référence au transport lourd :

- quelle est la quantité de véhicules lourds connue ou anticipée, en nombre et en pourcentage, pour 2001, 2008 et 2018 :
 - sur la route 117 sans déviation (sans le projet) ?
 - sur la route 117 et sur la voie de déviation (avec le projet) ?

...2

- si possible, quel est le pourcentage et le nombre de véhicules lourds reliés aux activités forestières pour 2001, 2008 et 2018 ?
- quels sont les pourcentages moyen et maximal de véhicules lourds sur une route nationale ?

Concernant les données de circulation en référence aux relevés de temps de parcours :

- expliquer la différence entre le temps de parcours moyen (congestion) estimé à 29:24 min, selon la figure 3.2, p. 19 du document déposé : mise à jour des données de circulation de l'étude de justification du contournement pour la municipalité de L'Annonciation (DA5) et la valeur moyenne de l'annexe E de 24:00 min, pour la période du lundi 2 septembre 2002 en direction sud ?
- dans le cas où le temps de parcours moyen serait de 24:00 min, quelle est l'évaluation des retards liés à la congestion avec l'ajustement de la perte de temps appliqué, pour 2001 et 2015 ?

Concernant les données de circulation en référence à la sécurité :

- le taux moyen d'accidents pour une route nationale à 2 voies en milieu rural est-il estimé à 1,31 ou à 1,38 acc./Mveh.-km ?
- quels sont les taux d'accidents mortels, avec blessé, avec dommages matériels et totaux, pour les années 1995 à 2001 ?
- confirmer les taux d'accidents utilisés pour établir les réductions entre la situation du statu quo et celles des contournements à 2 et 4 voies ?

Concernant les activités récréotouristiques :

- quelles voies de circulation le MTQ entend-il privilégier pour assurer le lien entre l'aéroport de La Macaza et les secteurs visés par les projets Windigo et de développement de la station Mont-Tremblant ?

Concernant les activités commerciales :

- dans votre estimation des commerces pouvant être affectés négativement par le projet de déviation, quelle est votre évaluation en termes d'emplois qui pourraient être perdus ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 22 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monique Gélina,
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission